

**Marie Chavanon**  
Maire de Fresnes

## Le conseil municipal de retour à l'hôtel de ville

Le 12 octobre 2021

**Jeudi 14 octobre à 19 heures, le Conseil municipal de Fresnes fera son retour à l'hôtel de ville. La séance, de nouveau accessible au public sur présentation du Pass sanitaire, sera retransmise comme toujours, en direct sur la page Facebook et sur le site [fresnes94.fr](http://fresnes94.fr).**

Les élus municipaux délibéreront sur 20 points à l'ordre du jour, parmi lesquels :

- La dénomination de deux nouveaux équipements construits rue des Frères Lumière et rue des Fournières : une crèche de 27 berceaux qui portera le nom de Monique Postal, dite « misère », une éducatrice du Département qui s'est beaucoup investie auprès de la jeunesse fresnoise ; et un nouveau gymnase de 300m<sup>2</sup>, baptisé Fatima Brin-Djehiche, en l'honneur de cette agente de service du groupe scolaire Marguerites/Jean-Monnet décédée en janvier 2021 des suites de la Covid ;
- Présentation du bilan de la consultation concernant la mise en place de la Zone à Faibles Emissions, qui actera sa mise en application et ses conditions d'instauration sur le territoire communal. Rappelons que la Ville avait décalé l'entrée en vigueur de la ZFE, appliquée depuis le 1<sup>er</sup> juin dans les autres communes du dispositif. Elle souhaitait notamment son application dans certaines conditions : intégration des voies de l'A86 et A6 dans le dispositif, amélioration des transports en Ile-de-France et du maillage de bus à Fresnes, extension de la subvention pour le rachat véhicule propre étendue aux véhicules Crit'air 1 et 2 et déploiement par l'Etat des ressources nécessaires au contrôle du respect de ce dispositif ;
- L'attribution de subventions de projet aux associations : il s'agit d'une nouvelle aide financière mise en place par la Ville pour répondre aux besoins de reprise d'activités des associations dans le cadre du déconfinement lié à la crise sanitaire. Cette aide s'ajoute aux subventions habituelles de fonctionnement votées en mars. Au total, ce sont 10 000€ environ qui seront versés pour soutenir les projets d'associations fresnoises candidates au dispositif.

Ordre du jour complet sur [fresnes94.fr](http://fresnes94.fr) et en annexe

### Conseil municipal : jeudi 14 octobre à 19 heures

Salle du Conseil de l'hôtel de Ville, 1 place Pierre et Marie Curie

Séance accessible au public sur présentation du Pass sanitaire

Retransmission en direct sur la page Facebook et le site [fresnes94.fr](http://fresnes94.fr) puis en différé sur le site de la Ville et sa page Youtube